



© Emyn

ZOOM SUR EMYN

Éoliennes en Mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier a remporté en 2014 l'appel d'offres lancé par l'État pour le développement d'un parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier.

En octobre 2018, EMYN a obtenu les autorisations administratives nécessaires à la construction du parc dont la mise en service progressive est prévue en 2025.

[iles-yeu-noirmoutier.
eoliennes-mer.fr](http://iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr)



ÉOLIENNES EN MER ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

22, Mail Pablo Picasso - 44000 Nantes
iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr

Les Eoliennes en Mer Services

EoliennesMerYN

Mardi 16 décembre 2025

EMYN et VENDÉE EXPANSION s'associent pour accompagner le tourisme sur le territoire

EMYN lance un dispositif de soutien au développement des activités touristiques et de loisirs en mer sur le Nord-Ouest Vendée avec l'appui technique de Vendée Expansion.

Alors que deux tiers du parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier ont déjà été installés, la société EMYN (Éoliennes en Mer îles d'Yeu et de Noirmoutier) annonce la mise en place d'un dispositif de soutien, sur 3 ans, au développement des activités touristiques et de loisirs en mer sur le Nord-Ouest Vendée. Ce programme, financé par EMYN et animé par Vendée Expansion, s'inscrit dans une démarche qui trouve racine dans les engagements pris par le développeur du parc dès la genèse du projet éolien.

Une opportunité pour les professionnels du tourisme

Ce dispositif vise à encourager les initiatives d'entreprises privées et associations, qui souhaitent développer ou renforcer des activités touristiques et de loisirs en lien avec le parc éolien en mer et la transition écologique.

« Ce dispositif traduit notre volonté d'accompagner concrètement les acteurs locaux dans une dynamique touristique alliant le parc éolien en mer et le territoire », souligne Frédéric FLAUS, directeur du parc EMYN.

« Attentive aux retombées économiques et touristiques liées à l'implantation du parc éolien, Vendée Expansion a fait le choix d'animer le programme de soutien aux initiatives touristiques mis en place par EMYN et de conseiller les créateurs et les professionnels du territoire Nord-Ouest Vendée dans la réalisation de leurs projets », indique Guillaume Jean, Président Directeur Général de Vendée Expansion.

.../...

CONTACT PRESSE

media@padampadampadam.fr - 02 51 86 19 06

Soizic Desaize - 06 31 01 73 61

Anne de Champsavine - 06 59 57 07 80

padampadampadam.fr

.../...

Premier appel à projets : ouverture le 16 décembre

Le premier appel à projets ouvre le 16 décembre 2025 et propose deux dates de clôture : le 31 mars 2026 à 23h59 et le 31 octobre 2026 à 23h59. Doté d'un budget global de 300 000 €, ce premier appel à projets permettra de soutenir des initiatives concrètes qui devront être situées sur l'une des zones suivantes, l'Île d'Yeu, la Communauté de communes de l'Île de Noirmoutier, Challans-Gois Communauté, Océan Marais de Monts et le Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, et être portées par des entreprises privées et associations.

ZOOM SUR EMYN

EMYN est une filiale d'Ocean Winds, la co-entreprise dédiée à l'éolien en mer créée par ENGIE et EDPR, dans laquelle Sumitomo Corporation, La Banque des Territoires et Vendée Energie ont des participations.

Visuels
disponibles
[ici](#)

Montant de l'aide :

jusqu'à 40 % du coût du projet, plafonnée à 70 000 € d'aide.

Seuil d'éligibilité :

projets d'un montant supérieur à 5 000 €.

Autofinancement minimum :

20 % du budget total du projet.

Dates limite de dépôts des candidatures :

le 31 mars 2026 à 23h59 pour le premier comité et le 31 octobre 2026 pour le second.

Le règlement et le dossier de candidature sont téléchargeables à partir du lien suivant :

<https://iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr/tourisme>

Les porteurs de projet sont invités à retourner leur dossier complet à : aap-tourisme.emyn@eoliennes-mer.fr

Calendrier

16 décembre 2025 : ouverture du dépôt des candidatures

31 mars 2026 : clôture pour le premier comité de sélection

Mai 2026 : premier comité

31 octobre 2026 : clôture pour le second comité

Décembre 2026 : second comité et désignation des lauréats